

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Cellectis publie ses résultats financiers du troisième trimestre 2019
et des neuf premiers mois de l'année 2019**

- *Le produit candidat UCARTCS1 a été administré à un premier patient dans le cadre de l'étude clinique de Phase I à dose croissante MELANI-01 dans le myélome multiple en rechute ou réfractaire*
- *Sélection de patients en cours pour l'essai clinique de Phase I à dose croissante BALLI-01 testant le produit candidat UCART22 dans la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B en rechute ou réfractaire*
- *La FDA a délivré une nouvelle autorisation de commencer un essai clinique de Phase I à dose croissante pour le produit candidat UCART123 à la suite d'un changement de processus de production et initiation de AMELI-01 dans la leucémie myéloïde aiguë en rechute ou réfractaire*
- *Francisco Esteva, M.D., Ph.D., a rejoint la Société en qualité de Vice-président du développement clinique*
- *Éligibilité à un paiement d'étape lié au développement clinique d'ALLO-715 (ciblant BCMA)*
- *Situation de trésorerie¹ de 367 millions de dollars au 30 septembre 2019*

Le 6 novembre 2019 – New York – Cellectis (Euronext Growth : ALCLS - Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'année 2019.

« Le troisième trimestre de 2019 a été déterminant pour notre stratégie d'exécution car nous avons franchi une série d'étapes importantes qui nous permettent d'amener nos produits candidats allogéniques UCART en essais cliniques de Phase 1, » a déclaré André Choulika, Président-directeur général de Cellectis. « Nous sommes heureux d'annoncer qu'un premier patient a reçu une dose de notre produit candidat UCARTCS1 dans le cadre de l'essai clinique MELANI-01 pour le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire. Nous renforçons également notre équipe

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloquée. Les comptes de trésorerie bloquée étaient de 24 millions de dollars au 30 septembre 2019.

clinique avec l'arrivée de Francisco Esteva, M.D., Ph.D., Professeur en oncologie, en tant que Vice-président du développement clinique. Suite à l'acquisition, par Novartis début 2019, de CellforCure, notre premier partenaire pour la fabrication de nos produits candidats (CMO), nous avons renforcé nos capacités de production avec l'ajout d'un nouveau partenaire, Lonza, en plus de notre partenaire existant, MolMed S.p.A., tout en restant dans les délais pour la construction de nos propres installations de production, SMART et IMPACT. Avec trois programmes en partenariat en phase de développement clinique ainsi que trois programmes propriétaires en développement clinique, Cellectis demeure la Société la mieux placée pour trouver de nouveaux traitements contre les cancers en tirant parti de ses technologies propriétaires. »

Une conférence téléphonique se tiendra le jeudi 7 novembre 2019 à 8h00 EST / 14h00 CET. Au cours de cette conférence, les résultats du troisième trimestre seront présentés ainsi que les activités de la Société au cours des neuf premiers mois de l'année.

Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :

877-407-3104 (États-Unis & Canada)

+1 201-493-6792 (international)

Une diffusion en différé sera disponible jusqu'au 21 novembre 2019 en appelant le 877-660-6853 (pour les États-Unis & le Canada) ou le +1 201-612-7415 (pour l'international).

Identifiant de la conférence : 13688263

Faits marquants du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2019

Portefeuille de produits candidats exclusivement contrôlés par Cellectis

- **MELANI-01** : Un premier patient a reçu une dose du produit candidat **UCARTCS1** dans le cadre de l'essai clinique de Phase I à dose croissante MELANI-01 pour le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM R/R). Cet essai clinique a officiellement débuté au centre médical MD Anderson de l'Université du Texas (Texas, USA). L'essai clinique se déroule également au Hackensack University Medical Center (New Jersey, USA) et un troisième site ouvrira au Weill Cornell Medicine (New York, USA).
- **BALLI-01** : L'essai clinique de Phase I à dose croissante pour le produit candidat **UCART22** ciblant la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B en rechute ou réfractaire (LAL à cellules B) est ouvert au centre médical MD Anderson de l'Université du Texas (Texas, USA), au Medicine Comprehensive Cancer Center de l'université de Chicago (Illinois, USA) et au Weill Cornell Medicine (New York, USA).
- **AMELI-01** : Nous avons obtenu de la FDA en juillet 2019 une nouvelle autorisation de commencer un essai clinique pour le produit candidat UCART123 selon un nouveau processus. Nous sommes actuellement en cours d'ouverture de centres cliniques au Weill Cornell Medicine (New York, USA), au centre médical MD Anderson de

l'Université du Texas (Texas, USA), au H. Lee Moffitt Cancer Center (Florida, USA) et au Dana Farber Cancer Institute (Massachusetts, USA) pour cet essai clinique de Phase I à dose croissante ciblant la leucémie aiguë myéloïde (LMA) en rechute ou réfractaire.

Publications scientifiques

En février 2019, nous avons annoncé la publication d'une étude dans le *Journal of Biological Chemistry*, identifiant le facteur de stimulation des colonies de macrophages-granulocytes (GM-CSF) sécrétées par les cellules CAR-T comme facteur clé du syndrome de libération de cytokines (CRS). La publication de ces résultats permet d'élaborer une stratégie d'ingénierie innovante susceptible d'ouvrir la voie au développement de produits UCART plus sûrs.

Cette publication constitue une avancée majeure car la stratégie de Cellectis en matière d'ingénierie pourrait contourner les effets secondaires toxiques tels que le CRS et la neurotoxicité, permettant ainsi le développement de produits candidats UCART plus sûrs et tout aussi puissants, dans le but d'améliorer la sûreté et la qualité de vie des patients pendant leur traitement.

Le 8 juillet 2019, nous avons annoncé la publication d'une étude dans *BMC Biotechnology*, un journal de *Springer Nature*, qui décrit et évalue le développement de SWIFF-CAR, une nouvelle architecture du récepteur antigénique chimérique (CAR) intégrant un système d'activation et de désactivation qui permet un contrôle rigoureux de la présence du CAR en surface et des fonctions cytolytiques subséquentes par l'usage d'une petite molécule chimique.

Cette publication représente une approche prometteuse pour atténuer davantage les potentielles toxicités associées à l'administration clinique de cellules CAR-T et pour améliorer le processus de production des cellules CAR-T avec des antigènes cibles spécifiques.

Nomination

Francisco Esteva, M.D., Ph.D., a rejoint Cellectis en qualité de Vice-président du développement clinique. Il est responsable de la supervision des activités médicales aux États-Unis et travaille avec l'équipe des opérations cliniques pour superviser et assurer la sécurité des essais cliniques. Le Dr Esteva est actuellement Professeur auxiliaire à NYU School of Medicine. Dernièrement, il était Directeur de l'oncologie médicale du sein et Directeur associé des enquêtes cliniques au Perlmutter Cancer Center de NYU Langone Health, et professeur de médecine à la NYU School of Medicine.

Précédemment, il était Professeur de médecine (oncologie) au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas, où il avait mis au point un programme fructueux de recherche translationnelle et clinique axée sur la thérapie ciblée HER2. Sa formation comprend un diplôme de médecine et un doctorat de l'Université de Saragosse (Espagne), une résidence en médecine interne à l'hôpital universitaire Cooper (Camden, NJ) et des études postdoctorales en oncologie médicale au centre médical de l'Université de Georgetown (Washington DC). Le Dr. Esteva est un leader international en matière d'innovation dans le traitement du cancer et de la recherche

clinique. Il est membre élu de l'American Society of Clinical Investigation et membre de l'American College of Physicians. Ses recherches et ses réalisations cliniques ont contribué à l'approbation des thérapies permettant de sauver des vies dans le cancer du sein.

Production

En mars 2019, Collectis a conclu un contrat de location pour construire une usine de production commerciale de 7600 m² appelée IMPACT pour « Innovative Manufacturing Plant for Allogeneic Cellular Therapies » (usine de production innovante pour les thérapies cellulaires allogéniques). Ce nouveau site, situé à Raleigh, en Caroline du Nord, est destiné à la fabrication de lots cliniques et commerciaux en vue d'une approbation réglementaire. L'installation devrait être opérationnelle d'ici 2021.

Outre IMPACT, Collectis a démarré la construction à Paris d'une unité de production de 1300m², baptisée SMART, pour « Starting Material Realization for CAR-T products » (matières premières pour la fabrication de produits UCART), destinée à assurer l'approvisionnement de nos matières premières, essentielles à la fabrication de nos produits destinés aux études cliniques et à la commercialisation.

En octobre 2019, Collectis a annoncé la signature d'un contrat de service cGMP avec Lonza pour mettre en œuvre les processus de fabrication de Collectis selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF ou cGMP) en vigueur, et conformément aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes définies par la FDA (U.S. Food & Drug Administration) et ses homologues européens. Cet accord complète non seulement les efforts menés en interne pour les projets IMPACT et SMART, mais aussi le travail de MolMed, un autre façonnier déjà en contrat avec Collectis.

Brevets

Au cours de l'année 2019, Collectis a obtenu le plus grand nombre de brevets depuis la création de la Société en 1999, en particulier pour UCART19 (Japon), UCART123 (Europe), UCARTCS1 (Europe), UCART33 (Europe), UCARTBCMA (USA), UCART résistant à l'alemtuzumab (États-Unis et Japon), UCART résistant aux médicaments (Europe), la technologie TALEN® (États-Unis) et TCR Mega-TAL (Europe et Japon).

Des brevets américains supplémentaires ont été accordés concernant les licences exclusives de Collectis sur le CAR CS1 (US 10 227 409 et US 10 358 494 de l'Ohio State University) et un septième brevet sur la technologie TALEN® (US 10 358 494 de l'Université du Minnesota).

Portefeuille de produits candidats en partenariat

Le produit candidat UCART19/ALLO-501, initialement développé par Collectis et exclusivement licencié à Servier par Collectis, fait actuellement l'objet d'essais cliniques dans le cadre d'une collaboration de développement clinique conjointe entre Servier et Allogene Therapeutics. Le produit candidat UCART19/ALLO-501 utilise la technologie d'édition du génome TALEN®, une technologie pionnière exclusivement détenue par Collectis. Allogene détient les droits exclusifs pour UCART19/ALLO-501 aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres

pays. Servier est le promoteur du programme clinique UCART19 pour le traitement de la leucémie lymphoblastique aiguë (LLA) en rechute ou réfractaire. Allogene est le promoteur du développement du produit candidat ALLO-501 pour le traitement du lymphome non hodgkinien en rechute ou réfractaire.

En avril 2019, notre licencié, Allogene, a présenté des résultats précliniques démontrant le potentiel d'un traitement allogénique CAR-T dans le carcinome à cellules rénales (RCC) lors de la réunion annuelle de l'AACR. La cible CD70, qui s'exprime à la fois sur les hémopathies malignes et les tumeurs solides, pourrait permettre de dévoiler le potentiel de l'approche CAR-T allogénique dans les tumeurs solides. Le produit candidat anti-CD70 est sous licence exclusive de Collectis à Allogene. Allogene détient les droits de développement et les droits commerciaux mondiaux sur ce produit candidat anti-CD70.

Selon les termes de cet accord, Collectis est éligible à un paiement d'étape de 5 millions de dollars, associé au lancement de l'étude ALLO-715, un produit candidat allogénique ciblant l'antigène de maturation des cellules B (BCMA) chez les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire. Pour rappel, chacune des 15 cibles concédées en licence par Collectis à Allogene génère un potentiel de 185 millions de dollars, assis sur des jalons de développement pré-commercial ainsi que des redevances d'un pourcentage élevé à un chiffre sur les ventes nettes mondiales de tous les produits commercialisés.

Finance

Les états financiers intérimaires consolidés de Collectis et de Calyxt, dont Collectis est actionnaire à 69,1%, ont été préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« GAAP »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique - Collectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2019.

Résultats financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2019

Situation de la trésorerie : Au 30 septembre 2019, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 367 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et compte de trésorerie bloquée consolidés, dont 299 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. En comparaison, la trésorerie consolidée au 30 juin 2019 s'élevait à 401 M\$, dont 323 M\$ étaient attribuables à Collectis, et à 453 M\$ au 31 décembre 2018, dont 358 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution nette de 86 M\$ sur les neuf premiers mois 2019 correspond principalement aux 66 M\$ de flux nets de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles, dont 42 M\$ attribuables à Collectis, et à 10M\$ d'acquisitions d'immobilisations corporelles. Nous estimons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloqués de Calyxt au 30 septembre 2019 lui permettront de financer ses activités jusque mi-2021 alors que la position de Collectis uniquement au 30 septembre 2019 permettra de financer ses activités jusque dans l'année 2022.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés s'élevaient à 10 M\$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 2 M\$ pour le troisième trimestre 2018. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés s'élevaient à 17 M\$ pour les neuf premiers mois 2019, comparativement à 18 M\$ pour les neuf premiers mois 2018. 79% du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation consolidés sont relatifs à Collectis au cours des neuf premiers mois 2019. Cette diminution de 1 M\$ entre les neuf premiers mois 2019 et 2018 s'explique principalement par la diminution de la reconnaissance de paiements initiaux déjà versés et des remboursements de frais de recherche et développement en relation avec nos collaborations thérapeutiques ainsi que des autres revenus. Cela a été partiellement compensé par la reconnaissance d'un jalon de 5 M\$ en lien avec le démarrage des essais cliniques d'ALLO-715 ainsi que par une hausse des revenus de Calyxt de 3,3 M\$ liée à une hausse des ventes de leurs produits d'huile et de tourteau de soja à haute teneur en acide oléique.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont établis à 22 M\$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 19 M\$ pour le troisième trimestre 2018. Les frais de recherche et développement consolidés se sont établis à 62 M\$ pour les neuf premiers mois 2019, comparativement à 55 M\$ pour le premier pour les neuf premiers mois 2018. 86% des frais de recherche et développement consolidés sont attribués à Collectis au cours des neuf premiers mois 2019. L'augmentation de 7 M\$ entre les neuf premiers mois 2019 et 2018 est principalement liée à une augmentation de (i) 4 M\$ des charges de personnel, (ii) d'1 M\$ des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions, (iii) de 3 M\$ des achats et des charges externes et (iv) de 4 M\$ d'autres charges. Cette hausse a été partiellement compensée par la réduction de 5 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 11 M\$ pour le troisième trimestre 2019, comparativement à 12 M\$ pour le troisième trimestre 2018. Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 34 M\$ pour les neuf premiers mois 2019, comparativement à 37 M\$ pour les neuf premiers mois 2018. 44% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont relatifs à Collectis au cours des neuf premiers mois 2019. La diminution de 3 M\$ entre les neufs premiers mois 2019 et 2018 est principalement liée à une réduction des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 4 M\$ et à une diminution des achats et charges externes de 1 M\$. Cette baisse a été partiellement compensée par la hausse de 2 M\$ des charges de personnel et des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis consolidée s'élevait à 16 M\$ (soit 0,38 \$ par action) pour le troisième trimestre 2019, dont 9 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 23 M\$ (soit 0,54 \$ par action) pour le troisième trimestre 2018, dont 18 M\$ sont relatifs à Collectis. La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis consolidée s'élevait à 65 M\$ (soit 1,52 \$ par action) pour les neuf premiers mois 2019, dont 46 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 55 M\$ (soit 1,38 \$ par action) pour les neuf premiers mois 2018, dont 42 M\$ sont relatifs à Collectis. Cette augmentation de 9 M\$

de la perte nette entre les neuf premiers mois 2019 et 2018 est principalement due à une augmentation des pertes d'exploitation de 9 M\$, dont 8 M\$ est relative à Calyxt.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 10 M\$ (soit 0,23 \$ par action) pour le troisième trimestre 2019, dont 4 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 15 M\$ (soit 0,36 \$ par action) pour le troisième trimestre 2018, dont 12 M\$ sont relatifs à Collectis. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 48 M\$ (soit 1,12 \$ par action) pour les neuf premiers mois 2019, dont 35 M\$ sont relatifs à Collectis, contre 28 M\$ (soit 0,70 \$ par action) pour les neuf premiers mois 2018, dont 19 M\$ sont relatifs à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour 2019 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1.
- Mise en place de capacités de fabrication de pointe (IMPACT et SMART), et
- Renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.

Calyxt prévoit de consacrer ses dépenses pour le reste de l'année 2019 dans les domaines suivants :

- Continuer à commercialiser ses produits à base de soja à haute teneur en acide oléique, incluant l'huile de soja Calyno™ à haute teneur en acide oléique et son tourteau de soja à haute teneur en acide oléique,
- Soutien du riche portefeuille de produits innovants de Calyxt et,
- Renforcement des fonctions commerciales, générales et administratives de Calyxt.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

A la date du

	31-déc-18 Audité	30-sep-19 Non audité (*)
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 268	1 120
Immobilisations corporelles	10 041	16 762
Droits d'utilisation	-	46 391
Actifs financiers	1 891	5 468
Total actifs non courants	13 199	69 740
Actifs courants		
Stocks	275	3 344
Clients et comptes rattachés	2 971	8 038
Subventions à recevoir	17 173	21 165
Autres actifs courants	15 333	15 322
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	451 889	362 866
Total actifs courants	487 641	410 734
TOTAL DE L'ACTIF	500 840	480 475
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 765	2 766
Primes d'émission	828 525	839 437
Ecart de conversion	(16 668)	(30 518)
Réserves	(326 628)	(406 347)
Résultat net, part du groupe	(78 693)	(64 703)
Capitaux propres, part du Groupe	409 301	340 636
Intérêts minoritaires	40 970	41 135
Total capitaux propres	450 272	381 771
Passifs non courants		
Dettes de loyer non courantes	1 018	44 466
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 681	2 857
Total passifs non courants	3 699	47 323
Passifs courants		
Dettes de loyer courantes	333	2 996
Fournisseurs et comptes rattachés	15 883	19 761
Revenus différés	20 754	19 586
Provisions courantes	1 530	1 891
Autres passifs courants	8 369	7 147
Total passifs courants	46 869	51 381
TOTAL DU PASSIF	500 840	480 475

(*) Les comptes consolidés intermédiaires 2019 ont été préparés conformément à la nouvelle norme IFRS 16 "Contrats de location" avec une nouvelle catégorie "droit d'utilisation" et implique une augmentation significative des dettes de loyer en comparaison de la période précédente (voir la note 2.2 sur l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" au 1er Janvier 2019).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – TROISIEMES TRIMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

Pour les trois mois clos le 30
septembre

	2018	2019
Revenus		
Chiffre d'affaires	906	8 487
Autres revenus	1 286	1 719
Total Revenus	2 192	10 206
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(868)	(4 256)
Frais de recherche et développement	(18 694)	(21 596)
Frais administratifs et commerciaux	(11 562)	(10 967)
Autres produits et charges opérationnelles	30	(38)
Total charges opérationnelles	(31 096)	(36 857)
Résultat opérationnel	(28 904)	(26 651)
Résultat financier	3 591	7 167
Résultat net de la période	(25 313)	(19 484)
Résultat net, part du Groupe	(22 805)	(15 999)
Résultat net, part des minoritaires	(2 508)	(3 485)
Résultat net, part du groupe de base par action (en dollars)	(0,54)	(0,38)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(0,54)	(0,38)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – NEUF PREMIERS MOIS
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 septembre	
	2018	2019
Revenus		
Chiffre d'affaires	11 861	10 756
Autres revenus	6 592	5 887
Total Revenus	18 453	16 643
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(2 016)	(5 698)
Frais de recherche et développement	(55 169)	(61 604)
Frais administratifs et commerciaux	(36 772)	(34 270)
Autres produits et charges opérationnels	(138)	(9)
Total charges opérationnelles	(94 095)	(101 582)
Résultat opérationnel	(75 642)	(84 938)
Résultat financier	13 598	11 073
Résultat net de la période	(62 044)	(73 865)
Résultat net, part du Groupe	(55 425)	(64 703)
Résultat net, part des minoritaires	(6 619)	(9 162)
Résultat net, part du groupe de base par action (en dollars)	(1,38)	(1,52)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(1,38)	(1,52)

CELLECTIS S.A.

**DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – TROISIEMES TRIMESTRES
(en milliers de dollars)**

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 septembre 2018			Pour les trois mois clos le 30 septembre 2019		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	29	877	906	2 938	5 549	8 487
Autres produits	-	1 286	1 286	(123)	1 842	1 719
Chiffre d'affaires externe et autres produits	29	2 163	2 192	2 815	7 391	10 206
Coût des revenus	(341)	(528)	(868)	(3 492)	(764)	(4 256)
Frais de recherche et développement	(2 498)	(16 196)	(18 694)	(3 540)	(18 055)	(21 596)
Frais administratifs et commerciaux	(5 167)	(6 395)	(11 562)	(6 706)	(4 261)	(10 967)
Autres produits et charges d'exploitation	40	(10)	30	(3)	(35)	(38)
Total charges d'exploitation	(7 966)	(23 130)	(31 096)	(13 742)	(23 115)	(36 857)
Résultat opérationnel	(7 937)	(20 967)	(28 904)	(10 927)	(15 724)	(26 651)
Résultat financier	892	2 699	3 591	100	7 067	7 167
Résultat net	(7 045)	(18 268)	(25 313)	(10 827)	(8 657)	(19 484)
Intérêts minoritaires	2 508	-	2 508	3 485	-	3 485
Résultat net, part du Groupe	(4 537)	(18 268)	(22 805)	(7 342)	(8 657)	(15 999)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	155	3 900	4 054	(352)	3 343	2 991
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	954	2 691	3 645	1 961	1 203	3 164
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	1 108	6 591	7 699	1 608	4 546	6 154
Résultat net ajusté, part du Groupe	(3 429)	(11 677)	(15 106)	(5 733)	(4 111)	(9 844)
Amortissements et dépréciations	(57)	(406)	(463)	(396)	(1 327)	(1 723)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	331	921	1 252	977	4 041	5 018
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(4 772)	(10 240)	(15 012)	(8 768)	(13 879)	(22 647)

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – NEUF PREMIERS MOIS
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018			Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	234	11 627	11 861	3 533	7 223	10 756
Autres produits	-	6 592	6 592	-	5 887	5 887
Chiffre d'affaires externe et autres produits	234	18 219	18 453	3 533	13 110	16 643
Coût des revenus	(351)	(1 664)	(2 016)	(3 866)	(1 833)	(5 699)
Frais de recherche et développement	(5 882)	(49 287)	(55 169)	(8 850)	(52 754)	(61 604)
Frais administratifs et commerciaux	(14 567)	(22 205)	(36 772)	(19 254)	(15 017)	(34 270)
Autres produits et charges d'exploitation	20	(159)	(138)	17	(26)	(9)
Total charges d'exploitation	(20 781)	(73 314)	(94 095)	(31 953)	(69 630)	(101 583)
Résultat opérationnel	(20 546)	(55 096)	(75 642)	(28 420)	(56 519)	(84 939)
Résultat financier	999	12 599	13 598	446	10 627	11 073
Résultat net	(19 548)	(42 496)	(62 044)	(27 974)	(45 893)	(73 866)
Intérêts minoritaires	6 619	-	6 619	9 162	-	9 162
Résultat net, part du Groupe	(12 929)	(42 496)	(55 425)	(18 811)	(45 893)	(64 704)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	687	12 448	13 135	956	6 701	7 656
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	3 427	10 834	14 261	5 180	4 208	9 388
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	4 115	23 282	27 396	6 136	10 909	17 045
Résultat net ajusté, part du Groupe	(8 814)	(19 215)	(28 029)	(12 675)	(34 984)	(47 659)
Amortissements et dépréciations	(424)	(1 306)	(1 730)	(1 154)	(3 785)	(4 939)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	952	1 569	2 521	2 153	7 492	9 645
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(13 600)	(33 935)	(47 535)	(24 638)	(41 622)	(66 260)

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – TROISIEMES TRIMESTRES (Non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 septembre	
	2018	2019
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(22 805)	(15 999)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	7 699	6 154
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(15 106)	(9 844)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,36)	(0,23)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 415 657	42 445 669
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,36)	(0,23)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 960 739	42 454 319

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté,

nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – NEUF PREMIERS MOIS (Non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 septembre	
	2018	2019
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(55 425)	(64 703)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	27 396	17 045
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(28 029)	(47 658)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,70)	(1,12)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	40 222 250	42 438 736
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,70)	(1,12)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	40 818 999	42 455 685

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancers. En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :**Contacts media :**

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,
simon.harnest@collectis.com